

COMMISSION DE CONCILIATION DES NATIONS UNIES POUR LA PALESTINE

RESTRICTED
W/45/Corr.2*
13 juin 1950
ORIGINAL: ANGLAIS

CORRIGENDUM

à

1' Analyse du paragraphe 11
de la Résolution de l'Assemblée générale du 11 décembre 1948

(Document de travail préparé par le Secrétariat)

Page 8: Remplacer le texte du 2° paragraphe par le texte suivant:

"Puisque les questions de compensation, de secours, de réinstallation et de relèvement ne sont pas traitées dans le présent document, il reste à examiner les devoirs de la Commission en ce qui concerne le rapatriement."

* Le Corr.1 ne concerne que le texte anglais.